



# PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

## *Compte Rendu des échanges et vote des résolutions*

### Assemblée Générale Ordinaire – 9 décembre 2022 à CREIL

Présents : LEMAIRE Cédric, DUBE Maria, DE CLEENE Agnès, BOISNEAU Fabrice, GIRARD Patricia, KORCHI Khalid, DASSONVILLE Aurélie, ARROYO Véronique, BLOND Emilien.

Clubs présents : Creil, Montataire, Nogent sur Oise, Clermont, Beauvais GR, Thourotte, Hermes.

Clubs représentés par procuration : Beauvais, Lassigny, Chantilly, Nogent.

Excusés : DEROUBAIX Mickaël, LE ROUZO Erwan, ARNAUD Elise, Chantilly, Compiègne.

1674 voix représentées sur 3406.

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h15.

### **Accueil du président Cédric Lemaire.**

L'Assemblée débute par un hommage à Renée LETURQUE, trésorière du Comité et du Club de Montataire, qui a été très active dans le monde de la gymnastique et qui est décédée récemment.

### **Questions et remarques diverses sur le fonctionnement du Comité de l'Oise.**

- Difficultés de paiement des adhérents de Beauvais GR
- Problème d'organisation de la compétition départementale GR du fait de peu de club. Souhait de Cédric d'organiser les compétitions GR départementales dans l'Oise et non dans le Nord Pas de Calais. Beauvais GR souhaite continuer à aller dans le Nord pour pouvoir se comparer avec les autres gymnastes plutôt que de faire une compétition entre 2 clubs.
- Problème de développement de la GR avec des programmes qui semblent moins adaptés et un environnement trop spécifique qui freinent les clubs pour le développement de cette discipline.



# PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

## *Compte Rendu des échanges et vote des résolutions*

### Lecture et vote des résolutions

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité à l'exception de la cinquième résolution.

#### Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du compte rendu de l'assemblée générale du 3 décembre 2021, approuve le compte rendu, tel qu'il lui a été présenté.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présentée par la Trésorière et de l'avis des vérificateurs aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2022, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le bilan. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

#### Troisième résolution

En application des dispositions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de -1871,76 euros du résultat de la saison 2021-2022 de la façon suivante :

- ✓ -1871,76 euros en report à nouveau négatif.

#### Quatrième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité de l'Oise, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget prévisionnel de la saison 2022-2023 présenté par la Trésorière Départementale.

#### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après appel à candidature pour les vérificateurs des comptes décide de pas nommer de vérificateurs aux comptes.

#### Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Fédération Française de Gymnastique (Article 9-C-1) décide de donner pouvoir au Comité Directeur pour nommer le(s) représentant(s) des licenciés du Comité de l'Oise lors de l'Assemblée Générale Fédérale.

#### Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire à 20h25.

Fabrice BOISNEAU  
Secrétaire